

« Il faudra désormais se rendre à Lyon pour passer son permis bateau ! »

Plates-formes en ligne, délais trop longs, obligation de se rendre à Lyon pour passer son permis bateau... Le nouveau président de la branche éducation routière du comité national des professionnels de Haute-Savoie est inquiet pour l'avenir des auto-écoles.

CHABLAIS

Responsable de l'auto-école Macadam à Evian, Marc Robin est devenu en octobre dernier président de la branche éducation routière du comité national des professionnels de Haute-Savoie. Rencontre.

Comment se portent les auto-écoles de manière générale ?

Avec l'augmentation de la population et la nécessité d'avoir une voiture dans la région, nous pourrions penser que les affaires vont bien. Mais ce n'est pas le cas. Les plateformes en ligne nous font beaucoup de mal, nous ne nous battons pas à armes égales. Nous devons obtenir un agrément préfectoral pour exercer alors qu'en face ce sont des auto-entrepreneurs qui donnent des cours de conduite, ce qui est contraire à la réglementation et au droit du travail. Dans les grandes villes, il y a des faillites.

Passer son permis de conduire

est-il devenu plus simple ?

Pas vraiment. Les inspecteurs qui partent en retraite ne sont pas remplacés, il y a donc moins de places pour passer son permis alors qu'il y a plus d'élèves. En priorité, nous inscrivons les candidats en première présentation, mais pour ceux qui échouent, les choses se compliquent et nous sommes loin de la promesse de 45 jours maximum. Il faut compter entre 3 et 4 mois. Nous devons faire face aux incompréhensions et à la colère de nos clients.

Et pour les permis bateau ?

Là aussi, la situation se dégrade. Nous avons réussi à obtenir que le code se déroule à Ambilly (auparavant il fallait se rendre à Annecy). Mais maintenant il faut aller à Lyon ! L'Etat nous explique que c'est en raison du manque de personnel. Certains sont convoqués à 8 heures le matin et doivent payer une nuit d'hôtel.

Il y a eu beaucoup de décès



Marc Robin défend les auto-écoles à l'échelle départementale.

sur les routes du Chablais ces derniers mois, comment l'expliquez-vous ?

Certains comportements sont catastrophiques, les gens sont toujours plus pressés, utilisent leur téléphone portable

au volant. Nous avons aussi de plus grosses voitures. La sensation de sécurité est trompeuse et engendre des prises de risques. Quand nous sortons en heure de

conduite, nous avons toujours affaire à des refus de priorité. La situation se dégrade depuis quelques années. Il faut faire beaucoup plus de pédagogie.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR ATMANE HARFOUCHE

Le désengagement de l'Etat

De manière générale, Marc Robin pointe du doigt le désengagement de l'Etat : « Nous devons faire le travail des sous-préfectures, alors que nous ne sommes pas payés pour ça. » Depuis que les sous-préfectures ne se consacrent plus aux permis de conduire, ce sont en effet les auto-écoles qui doivent procéder à toutes les démarches d'inscription et aux demandes de titres. « Cela nous prend du temps, près de 15 minutes par élève. »